

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE TRANSNATIONALE DE ROME
--

17-20 JANVIER 2011

Ont participé à la rencontre :

Pour l'Association STEA à SATU MARE en Roumanie :

Cristina Maria BALA, Assistante Sociale, Directrice de Stea.

Ana CHINCEA, Assistante Sociale, Responsable de l'Appartement Social de Stea.

Camelia TARBA, Coordonnatrice du, Centre de Prévention Evaluation et Conseil Antidrogue de Satu Mare (CPECA).

Pour l'Association ASSOCIACIO CATALANA PER LA INFANCIA MALTRACTADA – ACIM à BARCELONE en Espagne :

Maria Eulàlia PALAU DEL PULGAR, Présidente de l'Association ACIM

Pour la Délégation Française coordonnée par la Voix De l'Enfant en France:

Guillaume MARCOUX, Médiateur Interculturel, Chargé des Programmes Européens pour la Voix De l'Enfant.

Odile MAURICE, Assistante Sociale, thérapeute familiale (VDE)

Thierry BERTHIER, Educateur de Prévention Spécialisée. (Equipe Mosaïque, ARC 75).

Elvis LIONETTI, Educateur de Prévention Spécialisée. (ARC 75)

Samir KHAMMAR, Educateur de Prévention Spécialisée. (Equipe ARC 75)

Ana-Maria DAVID, Attachée de Direction, Professeur de FLE. (Hors La Rue)

Morgane SIRI, Psychologue (Hors La Rue)

PROGRAMME RENCONTRE LEONARDO ROME

Lundi 17 janvier 2011

09h30 : accueil des délégations au **Centre Civico Zero**, rue Dei Bruzi 10 Roma ; rencontre avec **l'équipe** du projet Civico Zero qui travaille avec les Mineurs Etrangers Isolés.

12h00 : rencontre avec le responsable des mineurs étrangers Madame Occhiuto **Departement de Promotion des Services Sociaux et Santé de la Mairie de Rome**, Viale Manzoni 16 Roma.

14h30 à 17h00: rencontre à **Save the Children**, Via Volturno 58 Roma, avec **Ezio Farinetti** un représentant de **l'Univeristà della strada, Associazione Gruppo Abele de Turin**, pour présenter la formation des opérateurs qui travaillent avec les enfants des et dans la rue

17h00 à 18h00 : rencontre avec **Susanna MATONTI** avocate de Save The Children

18h30 : répartition par groupe de 2 personnes dans les équipes de **Civico Zero** pour suivre les activités d'Outreach (maraude) dans les gares de **Termini** et de **Ostiense**

Mardi 18 janvier 2011

09h30 : rencontre à Save the Children avec **Madame Laura LAGI** spécialiste du système de participation

10h30: rencontre à Save the Children avec le Docteur **Carlo BRACCI de l'Association Medici contro la Tortura** qui propose des soins médicaux et psychologiques à des adultes et à des enfants victimes de torture, de violences d'atteintes aux droits de l'homme.

15h00 à 17h00 : rencontre avec **Madame FABBRI**, responsable du projet **LIA programme INTEGRA** pour les réfugiés politiques et migrants, Via Assisi 41 00181 Roma

Mercredi 19 janvier 2011

10h00 à 12h00 : visite du Centre de Jour de **l'association Don Bosco**, Via Prenestina 476 Roma

14h30 à 16h : **rencontre au Centre de Justice Pour Mineurs**, Via V. Agnelli 15 Roma.

18h30 : répartition par groupe de 2 personnes dans les équipes de **Civico Zero** pour suivre les activités d' Outreach (maraude) dans les gares de **Termini** et de **Ostiense**

Jeudi 20 janvier 2011

10h00-13h00 : réunion des Coordinateurs Nationaux à **Save the Children** pour l'évaluation des questionnaires sur la prise en charge, la finalisation du plan de Publication finale et pour la préparation de la suite du programme Leonardo.

INTRODUCTION : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ACCUEILLANT LA RENCONTRE TRANSNATIONALE

A) Historique de l'Association Save The Children

Save the Children

Save the Children est la plus grande organisation internationale indépendante pour la défense et la promotion des droits des enfants et a été fondé en 1919 à Londres. L'organisation est une ONG (Organisation Non Gouvernementale) avec statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies et opère dans plus de 120 pays dans le monde entier avec un réseau de 29 organisations nationales.

Save the Children développe des projets d'améliorations durables à long terme en faveur des enfants et collabore étroitement avec les communautés locales, en apportant des secours immédiats, l'aide et le soutien aux familles et aux enfants dans les situations d'urgence causées par catastrophes naturelles ou de guerre, parle au nom des enfants et encourage leur participation active, intervient pour faire pression sur les gouvernements et les institutions nationales et internationales.

Les activités principales couvrent l'éducation, l'intervention d'urgence, la réduction de la pauvreté, l'alimentation et la nutrition, la lutte contre le sida, la santé et le contraste à l'exploitation et les abus. L'Organisation parle au nom des enfants et encourage leur participation active, en prenant la parole pour faire pression sur les gouvernements et les institutions nationales et internationales.

Save the Children a fondé son travail sur la programmation basée sur les droits des enfants, à travers la mise en œuvre des pratiques de la *Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et l'adolescent*.

Save the Children Italie

Save the Children Italie est un ONLUS (Organisation non lucratif sociale). Elle est présente en Italie depuis la fin de 1998 et, dès le printemps 2000, a son siège opérationnel à Rome. L'Organisation internationale s'engage à protéger et promouvoir les droits des enfants d'Italie et des autres pays, en se concentrant sur la situation des cases défavorisés ou particulièrement difficiles. La lutte contre le racisme et la discrimination, les efforts déployés en réponse à la situation des enfants impliqués dans la traite des êtres humains, la situation difficile des enfants qui, pour diverses raisons, se trouvent en Italie sans leurs familles, sont quelques-unes des initiatives dans lesquelles Save the Children est active.

Save the Children Italie est accrédité par le Ministère des affaires étrangères en tant que **ONG** (Organisation Non Gouvernementale)

B) Présentation des objectifs visés par StC

Les principaux domaines d'intervention de l'organisation en Italie sont:

- **la protection des enfants migrants** – Save the Children Italie développe des activités en faveur des mineurs étrangers, accompagnés ou moins, des demandeurs d'asile, ou victimes d'exploitation comme la traite, la prostitution, les activités illégales et le travail illégal;
- **la protection des mineurs par rapport à nouvelles technologies** - Save the Children Italie lutte contre la propagation de la pornographie infantine sur Internet et sensibilise les jeunes pour l'utilisation sûre et informée du réseau et des téléphones;
- **Education au développement** - Save the Children Italie fait participer les enfants, les adolescents et leurs enseignants aux trajets de réflexion sur la dynamique de la relation entre le développement et la pauvreté et le fossé entre pays en développement et pays industrialisés.
- **Activités de sensibilisation et de pression** - Save the Children Italie organise des activités a ciblées aux niveaux local, national et international des organisations et le troisième secteur au fin d'influencer les politiques en faveur des enfants et de leurs applications.

Save the Children Italie est active dans 26 pays: Côte d'Ivoire, Éthiopie, Malawi, Mozambique, République Démocratique du Congo, Sud Soudan, Uganda, Égypte, Liban, Afghanistan, Bangladesh, Bhutan, Chine, Philippines, Népal, Vietnam; Bolivie, Brésil, Guatemala, Haïti, Italie, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro, Serbie. En cas de catastrophes et de calamités naturelles, Save the Children apporte un soutien aux populations touchées, comme avec le Séisme au Pakistan (Octobre 2005), ou comme ce fut le cas pour les tsunamis qui a frappé l'Asie du Sud Est (26 de Décembre 2004), le cyclone en Bangladesh (Novembre 2007) ou Myanmar (Mai 2008) ou le récent séisme d'Italie.

I) LA PRISE EN CHARGE

A) PRISE EN CHARGE AU NIVEAU DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Rencontre avec Madame OCCHIUTO, responsable des Mineurs Etrangers, Département de promotion des Services sociaux et Santé de la Mairie de Rome.

Madame OCCHIUTO est la responsable du service pour Mineurs Isolés non accompagnés (de la communauté européenne ou demandeurs d'asile).

Sur Rome, les mineurs étrangers non accompagnés ont en majorité 17 ans. Les égyptiens arrivent vers l'âge de 13-14 ans suite à la loi de 2008. En effet, pour obtenir à la majorité une carte de séjour il faut que le jeune soit sur le sol italien, avec une prise en charge (école, centre d'accueil), depuis trois ans¹.

Pour être pris en charge :

¹ Mme Matonti, avocate à Save the Children expliquera à la suite de cette rencontre qu'il faut 3 ans de présence en Italie et 2 ans de projet social (formation).

- le mineur doit être « identifié » par la police. Si le jeune a des papiers (passeport²) il ne passera pas d'examen d'âge osseux. Sinon le jeune a un examen médical déterminant son âge osseux. La radiographie n'est plus pratiquée car elle a été dénoncée par l'union européenne.
- Si le jeune est déclaré mineur, il est placé dans un centre de premier accueil. L'article 403 du code civil exige que ce soient les services de la Mairie qui gèrent la prise en charge des mineurs étrangers non accompagnés.

Dans ces centres, il y a des opérateurs et des médiateurs mais pas de traducteurs en raison du grand nombre de nationalités différentes. Mais la Mairie dispose d'un service de traducteurs.

A Rome il y a 120 places pour le premier accueil.

Le premier accueil dure quelques jours. Les jeunes peuvent rencontrer un médecin. Les opérateurs et les médiateurs reçoivent les jeunes en entretien pour connaître leurs histoires (raison de la migration, histoire familiale, projet de vie...) afin de mieux les orienter (ex : demandeurs d'asile). Un écrit est ensuite envoyé au juge des tutelles, au département de la Mairie et au Procureur de la République. Le juge des tutelles désigne le Maire de la commune comme tuteur et ce dernier s'occupe de la prise en charge. Il y a environ 700 tutelles par an.

L'ouverture de la prise en charge par le juge des tutelles dure environ 30 à 40 jours, le temps de mieux comprendre la situation du jeune. Lorsque le juge des tutelles ouvre la prise en charge, il demande un permis de séjour à la Préfecture pour mineur étranger. Pour avoir le permis de séjour « mineur étranger » le jeune doit être pris en charge, être « identifié », avoir des papiers de l'ambassade quand il y a demande d'asile et enregistrement de la demande.

Ensuite les jeunes intègrent une structure de second accueil en adéquation avec leur projet (ex : formation...)

Les centres sont privés mais rémunérés par la commune (prix de journée). Il y a 80 structures de second accueil à Rome et autour de Rome. Ces centres peuvent être des maisons familiales (maisons avec des éducateurs qui y vivent, parfois des religieuses), des appartements communautaires (éducateurs n'y résident pas).

Dans toutes les structures il y a des éducateurs, des assistantes sociales et des psychologues.

² Mme Occhiuto nous précise que concernant certains pays, notamment le Bangladesh, il n'existe pas d'état civil donc il y a beaucoup de faux papiers.

La commune s'occupe des jeunes jusqu'à 18 ans mais s'il y a un intérêt (ex : formation, problème de santé) les jeunes peuvent être pris en charge jusqu'à 18 ans et demi pour faciliter leur insertion ainsi que le temps de demander leur titre de séjour pour majeur. Par contre, s'il y a un refus concernant le titre de séjour, le jeune doit quitter le centre.

Si un mineur étranger non accompagné fait un acte délictueux, il n'y a pas de main levée de la prise en charge. Tous les bureaux travaillent ensemble, le pénal et le social. La tutelle ne s'arrête pas, même si le jeune disparaît. La tutelle dure jusqu'à ses 18 ans.

B) PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE

1) Rencontre avec Suzanna MATONTI, avocate auprès du Centre Civico Zero de Save the Children.

La prise en charge des mineurs présente de nombreuses protections pour les jeunes qui n'ont pas de représentants légaux. Il n'y a pas de différence entre un jeune italien et un jeune mineur étranger.

La prise en charge des mineurs est exercée par le Juge des Enfants. Celui-ci nomme un responsable du mineur s'il n'en a pas. C'est le Maire de la commune qui a procuration et va déléguer aux services compétents.

Dans la réalité, ce sont les assistantes sociales qui sont responsables de la prise en charge.

Pour les mineurs étrangers, il n'est pas possible de les renvoyer vers leur pays s'ils n'ont pas de papiers. Ils sont envoyés dans un centre d'identification et d'expulsion (centre fermé) avant d'être emmenés au centre de premier accueil par la police.

L'identification est toujours un problème quand les jeunes n'ont pas de papiers. La police est devenue très rigide vis-à-vis de l'identification (mineur ou adulte). Une visite médicale est prévue pour tous les mineurs.

Si le jeune est reconnu majeur, il est possible de contester la décision et de redemander une visite médicale.

Si le jeune est reconnu mineur, le juge ouvre une prise en charge.

Pour le mineur étranger, il est placé en centre où il sera scolarisé, inscrit au service national et accompagné dans les démarches de régularisation.

Il existe plusieurs possibilités de titre de séjour lorsqu'il devient majeur :

- Pour le travail
- Pour les études

La loi pour la sécurité a été modifiée en 2009. Ainsi, les mineurs doivent bénéficier d'un programme d'au moins 2 ans dans un centre ou être sur le sol italien depuis au moins 3 ans pour bénéficier d'un titre de séjour une fois adulte. Si le jeune arrive à 17 ans, il est expulsé lorsqu'il a 18 ans.

Si un jeune adulte commet un délit et qu'il n'a pas de papier, il est jugé au pénal. Puis, il va être placé en centre de rétention pour une durée maximum de 6 mois. Après, il est remis en liberté si l'Etat n'a pas les moyens de l'expulser.

On ne parle plus d'expulsion mais de mesure d'éloignement

2) Rencontre au Centre de justice des mineurs (CGM)

L'ensemble des personnes du groupe Leonardo a rencontré le vice responsable du CGM qui se trouve en banlieue de Rome à Lazio.

Ce centre s'occupe des mineurs italiens ou étrangers de 14 à 21 ans (18,5 officieusement).

Ce centre dépend du département de la justice et dépend également de la région (Lazio pour ce centre).

Ce centre est divisé en 3 services bien distincts :

a) CPA ou Centre de 1^{er} Accueil

C'est l'accueil des mineurs amenés par la police pour une durée de 96 heures maximum.

Durant ce temps, une évaluation psycho sociale est effectuée avant la rencontre avec le juge des mineurs.

Pour une mesure de protection, le mineur rencontrera le juge civil, si le mineur a commis un délit, il rencontrera le juge pénal. Le mineur sera quand même considéré comme en danger mais la mesure de protection interviendra seulement après sa condamnation et sa peine.

Au CPA, il y a des éducateurs, des psychologues, des assistantes sociales, la police pénitentiaire et du personnel spécifique pour la prise en charge des filles.

b) USSM ou bureau du service social pour mineurs

La mission de ce bureau est d'accompagner le mineur durant son parcours judiciaire. Une évaluation psycho sociale est à nouveau réalisée mais cette fois-ci en direction du juge pénal.

Le mineur est pris en charge dans la construction du projet professionnel en vue d'une réinsertion sociale. Celle-ci sera toujours accompagnée par une mesure de réparation et de responsabilité. Toutefois, si le jeune est italien et en contact avec sa famille, le retour dans celle-ci est très souvent ordonné. Alors que si le mineur est étranger et isolé, il se retrouvera dans un centre fermé.

c) IPM ou institut pénal pour les mineurs

Cet institut met en place l'incarcération des mineurs durant leur peine mais permet l'accompagnement vers un projet professionnel ou scolaire et un suivi psychologique dans le but d'une réinsertion sociale. Aussi des activités culturelles et sportives sont proposées.

Conclusion :

Les mesures de protections et pénales sont identiques à celles que l'on connaît (AEMO, CEF, EPM...).

On peut souligner toutefois qu'en France, il n'y a qu'un seul juge pour la protection et la répression, il en existe 2 en Italie : le juge pénal et le juge civil. Le juge civil intervient toujours après le juge pénal. Ainsi le jeune doit purger sa peine avant d'être protégé.

C) PRISE EN CHARGE EDUCATIVE

1) Rencontre au Centre DON BOSCO, Rome

Nous avons été accueillis par le directeur du centre, par une formatrice de bénévoles de la structure "Casa famiglia" de Don Bosco et par une personne de l'administration du centre.

a) Historique du Centre

Le Centre a été fondé en 1948 et a commencé par prendre en charge des jeunes qui ciraient les chaussures à la gare Termini.

L'esprit de Don Bosco a toujours été celui d'un esprit de famille entre les jeunes et les responsables du centre qui sont des religieux.

En 1970, le centre a créé une structure de formation mais par ailleurs l'internat qui existait a été fermé.

En 1988, les religieux qui s'occupaient du centre ont rénové la structure en revenant à l'origine du projet, c'est-à-dire en ouvrant l'hébergement en esprit de famille.

En 2001 le centre crée la "casa famiglia" qui accueille des adolescents en situation de danger ou de précarité.

En 2010 le centre comporte plusieurs services : conseil pédagogique, soutien scolaire pour les jeunes qui vont à l'école, l'intégration des jeunes étrangers par le « mélange » avec les jeunes italiens.

b) Fonctionnement du Centre

Le Centre fonctionne avec 6 religieux et 200 bénévoles. Il existe des formations professionnelles telles que : mécanique scooters, mécanique fine, électricité.

Il y a 280 jeunes qui sont suivis par le centre.

Le centre accueille des jeunes entre 13 et 18 ans qui sont en rupture familiale et/ou scolaire et des jeunes étrangers en situation de danger et précarité.

Il y a aussi des aides pour les enfants à l'étranger : 2 mois par an des enfants d'Algérie viennent pour des soins médicaux et pour la scolarité. Le centre peut être une alternative éducative à la prison pour les jeunes ayant des problèmes de justice.

Il existe 2600 centres Don Bosco en Italie qui fonctionnent tous à l'aide des bénévoles avec très peu de salariés.

c) Visite du Centre de Jour

Le centre de jour accueille des mineurs italiens et étrangers en difficulté.

Les bénévoles préparent les jeunes au brevet ou autre diplôme.

Ce centre accueille aussi des associations pour leurs propres ateliers.

Les activités et formations sont : préparation au diplôme de cuisine, mécanique, esthétique, cours d'italien, de danse, de théâtre, d'informatique.

Il y a plus de garçons que de filles.

Il y a 30 personnes (professeurs, administration) qui travaillent dans ce centre de jour.

d) Visite de la Casa Famiglia (Maison Familiale)

La Casa Famiglia accueille 9 jeunes de 13 à 18 ans. Ils sont italiens et étrangers. Les jeunes étrangers arrivent dans cette Maison sur demande de la Mairie, les jeunes italiens sur demande des assistantes sociales.

La Casa Famiglia a comme objectifs :

- retour des jeunes italiens en famille,
- admission en famille d'accueil pour les jeunes étrangers,
- parcours de semi autonomie : chercher du travail, avoir un logement.

La Casa Famiglia est organisée autour d'une cuisine, une salle à manger, une salle télévision, jeux et devoirs, et les chambres à l'étage.

Des bénévoles viennent faire le ménage, les courses et préparer les repas. Ils font aussi du soutien scolaire avec les jeunes.

Chaque personne a un rôle précis dans la Maison : aide aux devoirs, logistique de la maison (fournitures, matériel, réparation), l'aspect scolaire (relation avec les enseignants, formations des bénévoles), la santé et l'hygiène.

Les jeunes vont à l'école ou aux cours du centre de jour Don Bosco. Ils sont 2 par chambre.

Certains jeunes, qui ne sont pas en très grande difficulté familiale, rentrent pour le week-end dans leur famille. Les autres font des sorties ou des activités. Ils ont aussi des autorisations de sortie en ville.

La maison reçoit 60 euros par jour et par jeune de la Mairie de Rome.

D) PRISE EN CHARGE MEDICALE

1) Rencontre avec le Docteur Carlo Bracci Association Medici Contro la Tortura

L'association MEDICI est une association de volontaires qui collabore avec Save The Children pour les mineurs étrangers non accompagnés qui sont demandeurs l'asile.

Il y a trois ans Save The Children a sollicité l'association Medici par rapport à l'expertise pédiatrique et à la détermination de l'âge osseux.

Les experts ont donc du donner leur point de vue médical devant le juge³.

Le développement est différent entre les filles et les garçons mais aussi entre les individus, selon différents facteurs :

- génétique (Nord/Sud)
- hormones (Nord/Sud : le soleil participe au fonctionnement des hormones)
- la nutrition
- les activités physiques
- la présence de pathologie

Ce n'est pas possible de déterminer l'âge d'un jeune sans avoir un entretien préalable, avec un médiateur culturel. Dans les hôpitaux il n'y a pas d'interprète lors de l'examen d'âge osseux.

Il existe une directive européenne qui dit que l'examen radiologique peut être fait seulement pour des raisons strictes de santé de la personne et que dans d'autres cas d'autres moyens doivent être utilisés quand c'est possible.

Historique de l'examen : A la base, cet examen servait à évaluer un retard de développement en vue d'une thérapie.

La visite médicale comprend :

³ Si un jeune se dit mineur et qu'il est déclaré majeur par le juge il est envoyé devant le pénal.

- anamnèse familiale : état de santé des parents et des frères et sœurs
- anamnèse physiologique : scolarité, alimentation du jeune
- anamnèse pathologique : maladies, infections...

Après l'entretien et l'examen, l'âge du jeune est déterminé selon l'échelle de Tanner (G1 à G5, G5 représentant le développement maximal)

Récemment l'organisation anglaise Medical Foundation a estimé qu'il existait une erreur de plus ou moins 2 ans dans la détermination de l'âge.

L'organisation la plus favorable à cet examen précise qu'il existe une erreur de plus ou moins d'un an. Lors de l'entretien et de l'examen, il faut prêter attention aux différences culturelles. Par exemple, les afghans sont très pudiques.

E) PRISE EN CHARGE DES MINEURS ISOLEES ETRANGERS

1) Rencontre avec l'équipe du Centre Civico Zero.

Nous sommes accueillis par l'ensemble des éducateurs qui interviennent au centre Civico Zero.

Le Centre Civico Zero est un centre qui offre aux jeunes qui le fréquentent des besoins primaires, à savoir :

- Manger
- Prendre une douche
- Se reposer
- Se changer
- Récupérer des vêtements
- Utiliser Internet
- Consulter un médecin
- Consulter un avocat
- S'ouvrir aux besoins, à la nécessité de faire naître des relations entre jeunes

Le jeune qui arrive :

- est accueilli
- donne son nom mais ne présente pas de papier d'identité
- explique ce qui lui serait le plus nécessaire afin que les membres de l'équipe puissent l'aider sur le plus immédiat.

L'année 2010 a enregistré **l'accueil de 1800 jeunes**. Chaque jour, **40 à 50 jeunes** sont présents pour participer à des activités. Le centre est ouvert **tous les jours de 13 à 18 heures** et **4 éducateurs** sont présents chaque jour. Les jeunes sont tous des garçons mineurs étrangers

isolés. Les éducateurs de Civico Zero vont chercher les jeunes vers les officiers de police, lorsqu'ils ont fait l'identification, à savoir l'inscription sur un registre et la mise en place d'un certificat médical qui établit si le jeune est mineur ou non.

Interviennent aussi au centre des **peer éducateurs**, comme Ali qui vit à Rome depuis 2 ans, fréquente le centre depuis 1 an et demi et fait la liaison entre les opérateurs et les jeunes.

D'autres éducateurs interviennent dans la rue et dépendent de la Mairie de Rome.

Au centre Civico Zero, 9 éducateurs interviennent et 100 personnes sur l'ensemble de l'association Save the Children.

Les différents buts du centre sont :

a) Créer un rapport avec les jeunes pour faire naître une connaissance de l'autre et construire une action (par exemple à travers un atelier vidéo, la mise en page d'un journal, intervention d'étudiants d'une école de photographie de Rome ...).

Les activités concernent le baby foot, internet

Yves intervient au niveau de la mise en page d'un journal.. Il demande aux jeunes de raconter leurs histoires, leurs voyages et recueille ces témoignages dans un journal LE GRIOT.

Yves coordonne la présence de 3 étudiants de l'école de photographie qui viennent une fois par semaine à Civico Zero avec un projet d'accompagnement des jeunes du centre pour faire des photos dans la ville et mettre en place une exposition photos.

Yves accompagne les jeunes dans la ville pour se rendre à un concert, au musée et leur permettre ainsi de faire ce que tout le monde fait.

Yves a une expérience de théâtre pour enfants et a travaillé dans le monde du handicap.

Une vidéo nous est présentée par l'éducateur responsable de l'activité vidéo qui avec une caméra, 2 ordinateurs, intervient au centre des détenus.. Il a des difficultés pour mettre en place cette activité, son temps d'intervention étant limité à 3 heures. L'activité vidéo a aussi été mise en place à Civico Zero.

b) Intervenir dans la rue avec une équipe de professionnels qui travaillent sur les différentes formes d'exploitation comme la prostitution, les vols et mettre en place un travail de prévention.

Le travail de rues des éducateurs correspond à une forte connexion avec Civico Zero. Ce travail permet de contacter des jeunes pour les amener au centre. Dans la rue, les jeunes sont méfiants et étudient les personnes qu'ils ont en face d'eux. Les jeunes ne comprennent pas que des italiens entrent en contact avec eux pour les aider, ils ont peur que ce soient des policiers ou des « clients ». Ils sont méfiants car les médias les ont souvent montrés sous des aspects négatifs. Dans le centre, tout est plus facile, une complicité se met en place, les jeunes se confient et parlent de leurs problèmes, des difficultés qu'ils affrontent dans la vie dans la rue.

Le travail de rue dépend des urgences, en moyenne 2 fois par semaine. Chaque mois, un calendrier est établi.

Le travail de rue permet :

- De contacter les jeunes à travers des activités
- D'informer et de limiter les risques à travers la distribution de matériels comme les préservatifs...
- De s'informer sur les différents mouvements des jeunes pour mieux les approcher et les aider.

Dans la rue, les problèmes rencontrés sont :

- la prostitution féminine et masculine sur les places, les plages ; les parcs
....
- L'exploitation sur leurs lieux de travail comme pour les jeunes égyptiens
- Les vols dans la rue, le métro

Les jeunes que rencontrent les éducateurs du centre sont :

- Ceux qui se retrouvent, par exemple, à la gare centrale Termini, très exposés, comme des jeunes afghans en transit pour se rendre sur le Nord de l'Europe
- Les jeunes qui viennent de Somalie qui squattent dans l'ex ambassade de Somalie à Rome dans des conditions très précaires (pas d'électricité, pas de sanitaires..). Ces jeunes somaliens sont en règle avec leurs papiers d'identité
- Des jeunes qui se prostituent dans différents lieux de Rome ; ils sont albanais, roumains et afghans. Les jeunes roumains commettent des délits en plus de la prostitution ; ils justifient le phénomène de prostitution par le contact de leur victime avec le but de les voler.

c) Collaborer avec le Ministère de la Justice en intervenant dans un centre d'accueil d'urgence pénale... Dans ce centre, le jeune peut y être accueilli 3 jours en attendant qu'une décision de justice soit prise. Durant ces 3 jours, les éducateurs dont Vito responsable, peuvent rencontrer les jeunes, faire des activités avec eux. Le juge peut décider de mettre en place une mesure alternative, comme se présenter à Civico Zero 3 jours par semaine pour participer à des activités.

Les éducateurs de Civico Zero ont mis en place une présence régulière dans ce centre de justice, où les jeunes ne peuvent pas rester plus de 3 jours et ils sont présentés devant le juge qui décide s'il y a incarcération ou non. Actuellement, le nombre de roms roumains a diminué et les roms d'origine slave sont les plus nombreux.

Dans ce centre, l'activité fondamentale est être médiateur social, porter des informations aux familles, rechercher des familles qui ne se présentent pas devant le juge et leur expliquer l'importance de se présenter aux convocations de la justice. Car souvent, le jeune retourne dans son camp de vie. Le procès est fixé mais le jeune et sa famille n'ont pas toujours

l'information ni la notion. Les familles doivent être informées que ce jeune n'est pas libre et qu'une action judiciaire va suivre. C'est le travail des éducateurs de communiquer les dates du procès afin que le jeune puisse bénéficier de mesures judiciaires alternatives. Car si le jeune ne se présente pas, les peines peuvent se cumuler et il peut être arrêté et incarcéré.

Le travail des éducateurs de Civico Zero consiste aussi à donner des informations et parler de la réalité des camps aux travailleurs sociaux surtout sur les camps « non autorisés », pour permettre à ces derniers d'établir un rapport social avec une vision plus objective de la réalité de vie de ces jeunes « délinquants ».

Les informations qui peuvent être données doivent surtout permettre de maintenir un rapport de confiance entre les familles, les jeunes et maintenir ce même rapport avec les institutions. Mais il faut être prudent dans le partage des informations. Par exemple, il faut faire partager et faire accepter aux autres professionnels que le délit chez les jeunes roms fait partie de sa façon de vivre.

Les mineurs roms sont très souvent incarcérés, puis libérés mais aucunes mesures alternatives ne sont prises.

Rencontrer les jeunes à la maison d'arrêt permet aux éducateurs d'avoir un contact avec les familles qui ne vont les voir, soit parce que leurs papiers ne sont pas en règle, soit par peur. Les éducateurs facilitent le contact avec le tribunal, qui donne l'autorisation de visite aux familles et permet ainsi de commencer à construire un parcours de réhabilitation.

50 jeunes ont été rencontrées au cours de l'année.

12 jeunes sont accueillis dans le centre de justice dans des chambres de 2 à 3 lits.

Les éducateurs de Civico Zero ont créé des liens entre le centre, le « camp », les services sociaux de la maison d'arrêt. Ce travail de réseau permet une meilleure insertion du jeune.

Tournée Gare Termini à 18h00

Lors de cette tournée aucun jeune n'était présent en raison peut être d'un grand nombre de carabinieri. Fabiola, éducatrice à Save The Children, a expliqué comment se déroulaient leurs tournées.

Les tournées ont lieu une ou deux fois par semaine. Les jours peuvent changer selon les besoins. Par exemple, en ce moment les tournées à la gare de Termini ont lieu le mardi soir afin de proposer aux jeunes de rencontrer le médecin qui vient sur le centre Civico Zero le mercredi.

Les mineurs étrangers non accompagnés sont roumains, marocains et égyptiens. Ils ont des activités et des lieux différents selon leurs activités. Les roumains sont présents pour la prostitution et les marocains et égyptiens pour vendre de la drogue.

Les tournées ont lieu avec des médiateurs culturels, sinon l'équipe aurait plus de difficulté à entrer en contact avec les jeunes.

Les tournées ont une visée préventive (distribution de préservatifs, proposition de rencontrer un médecin) et permettent de présenter le centre Civico Zero.

Les éducateurs vont vers les jeunes qu'ils connaissent et qui parfois leur présentent d'autres jeunes. Ils vont aussi vers des jeunes qu'ils ne connaissent pas.

Selon la présence policière, certains jeunes refusent le contact car ils sont ensuite contrôlés par la police.

Tournée Gare d'Ostiense de Rome

Dans le cadre du projet Léonardo, nous avons rencontré l'association Civico Zéro. C'est une "casa" qui accueille des mineurs isolés étrangers.

En parallèle de l'accueil, les éducateurs ou "opérateurs" font un travail de rue aux abords des gares de Rome avec l'aide de "peer-éducateurs" (terme utilisé par les travailleurs sociaux italiens rencontrés) qui accompagnent les éducateurs et peuvent faciliter les rencontres et les premiers contacts. Ce sont des anciens jeunes accueillis par le centre.

Vers 20h, Rudy, psychologue de Civico Zéro, Saed, peer-éducateurs, Ana-Maria de l'association Hors la rue, Elvis LIONETTI et Thierry BERTHIER de l'association ARC 75 sont partis de la gare de Remini à Rome pour se rendre à Ostiense, gare secondaire de la ville, gare où Civico Zéro opère auprès de la population exclusivement afghane qui se regroupe dans cette gare et dort sur le quai numéro 15.

Ils ont choisi ce quai parce qu'il est le plus éloigné du regard du public fréquentant la gare au quotidien.

Le trajet a été l'occasion d'expliquer le positionnement souhaité avoir durant cette observation. Rudy a expliqué les raisons de leur présence en ce lieu.

La configuration de cette gare favorise le regroupement de cette population qui cherche à rester discrète et avoir un lieu repaire pour sa communauté.

Les gares, en général, restent un lieu stratégique pour ces populations et cela pour diverses raisons :

- La possibilité de départ vers les pays du Nord facilement abordables à leurs yeux
- La prostitution masculine y est présente. Elle est une source de revenus de survie

Dès l'arrivée à la gare d'Ostiense, le groupe se dirige directement sur le quai numéro 15 mais il y avait pratiquement personne. Seules 2 adultes étaient présents et dormaient. Nous ne les avons pas dérangés.

Nous sommes ressortis de la gare et avons vu des personnes qui distribuaient des repas à toutes les personnes dans le besoin. Ce soir là, des mineurs et des adultes sont présents, des afghans ainsi que des sans domicile fixe italiens.

Rudy a reconnu quelques mineurs Afghans qui mangeaient. Nous avons attendu qu'ils finissent leur repas et Rudy et Saed sont allés à leur rencontre.

Nous sommes restés volontairement en retrait afin de ne pas être trop intrusifs dans leur échange.

Voyant que les jeunes n'étaient pas hostiles, Rudy nous a proposé de nous rapprocher et de les rencontrer. Toutefois, le barrage de la langue n'a pas permis un échange. On a pu remarquer que le rôle du peer éducateur est primordial dans la rencontre.

Conclusion :

Cette observation en rue nous a permis de percevoir le travail d'approche et d'accroche d'une association italienne. Les outils ne diffèrent pas de ceux que nous connaissons.

La présence de peer éducateur reste quand même une particularité et une initiative originale de Civico Zéro.

II) LA FORMATION DES PROFESSIONNELS TRAVAILLANT AUPRES DES JEUNES DES RUES ET DANS LA RUE EN CATALOGNE ET EN ESPAGNE

1) Rencontre avec Laura LAGI, Psychologue, spécialiste du système de participation

Laura LAGI travaille dans une unité de protection des mineurs au sein de l'association Save The Children.

Save The Children intervient dans les écoles, auprès des personnes vivant dans des situations de vulnérabilité, de risques, de fragilité avec comme support la méthodologie de la participation.

Cette méthode consiste à :

1. Comprendre et apprendre journalièrement des personnes et donc travailler avec des phénomènes d'instabilité
2. Améliorer les services et les programmes destinés à la population rencontrée
Par exemple, si le travail n'a qu'une durée de 4 mois, il faut donner le maximum pour que les personnes apprennent qu'ils ont des droits, des capacités...
3. Apprendre les risques que les jeunes rencontrent dans la rue et apprendre les mesures de protection qui existent. Les jeunes sont acteurs de leur situation.

Trois critères fondamentaux entrent dans cette méthodologie :

1. La culture de l'association qui propose la participation
2. La participation impliquant la liaison du changement entre les différentes cultures et les différentes interventions.
3. Le « duty bearers » comme par exemple la recherche sur l'exploitation des mineurs isolés.

La participation est utilisée pour faire émerger les problèmes et mettre en place un travail avec les autres acteurs.

Pour une recherche, il faut mettre en place :

- Une typologie de l'action
- Un développement
- Une évaluation des pratiques concrètes

Save The Children a de nombreux critères pour évaluer :

- La participation volontaire
- Le lien avec le mineur
- La même opportunité de participer
- Des opérateurs spécialisés et préparés
- Une protection des mineurs
- Un suivi avec évaluation
- Comprendre et évaluer la recherche par rapport au mineur

L'unité de protection de Save The Children a 3 méthodes de participation :

1. Parcours et action éducative et support entre pairs
2. Consultations, dans ce cas les professionnels de Save the Children décident des thèmes et les mineurs s'adaptent
3. Recherches pour participer entre pairs pour prévenir les actions actives, réunissant mineurs, chercheurs et acteurs

LES PEERS EDUCATEURS (bonne pratique repérée)

Par exemple, Ali est Peer-éducateur à Civico Zero : il est venu à Save the Children pour une demande de protection ...

L'association a évalué au cours des mois : sa capacité, sa relation avec les autres, la proposition spécifique pour son intervention à Civico Zero..

Etre peer éducateur est une expérience et non un contrat professionnel. C'est un projet limité dans le temps...

Chaque peer éducateur a un tuteur et un superviseur et crée avec eux son parcours.

Devenir peer educateur se fait progressivement.

L'association décide dans quelle activité peut intervenir un peer éducateur, qui n'accomplit que des activités concrètes...

Par exemple, Ali intervient sur l'activité Internet ... Les éducateurs ont bien expliqué aux autres jeunes de Civico Zero que l'intervention d'Ali n'était pas un travail. Ali doit toujours faire référence aux éducateurs ...

Le statut de peer éducateur permet de donner un exemple positif aux jeunes.

2) *Le Grupo Abele*

Rencontre avec Ezio FARINETTI, formateur pour l'« Università della Strada ». Association Grupo Abele.

a) Grupo Abele ou GA

L'association Grupo Abele a été fondée à Turin en 1965. La ville connaissait alors un fort accroissement de l'immigration et parallèlement une hausse des phénomènes de marginalisation et de consommation de drogues.

Le GA s'est engagé pour associer l'accueil en hébergement des publics concernés par l'exclusion en veillant à mener dans le même temps des activités de réflexion ainsi que du « lobbying » à l'attention des politiques.

Plus de soixante activités sont menées au sein du GA. Notamment, l'accueil de toxicomanes, la mise en place de groupe de parole et d'espaces d'écoute, la médiation des conflits, l'aide aux victimes de la traite, le soutien aux migrants, etc. Le GA dispose d'un Centre de recherche et d'une bibliothèque, de deux revues, il dispense aussi des formations.

Ce sont en tout, à peu près 150 salariés qui contribuent aux activités du GA.

b) L'Université della Strada ou UDS

Contact :

*Università della strada
corso Trapani, 91/b 10141 Torino*

tel. (+39) 011 3841073 - (+39) 011 3841015

fax (+39) 011 3841075

universtrada@gruppoabele.org

L'UDS a été fondée en 1978 par la communauté Murisengo. Depuis lors, elle a développé des programmes de formation destinés aux adultes impliqués dans la vie sociale avec l'objectif d'établir un dialogue permanent entre les connaissances et les expériences variées des acteurs. L'UDS fonctionne à partir du triptyque : recherche-action-formation.

Les activités de formation mises en œuvre tournent autour de quelques questions fondamentales: la jeunesse et l'éducation; les migrants et la dynamique interculturelle; la toxicomanie, la prévention et le traitement; les stratégies de travail de rue et de sensibilisation; les modes de vie des jeunes; l'exclusion et la dynamique de l'exclusion sociale; la violence contre les femmes; la traite et l'exploitation de la prostitution; la famille et les nouvelles tâches des parents.

L'UDS emploie 10 formateurs au sein du GA. Ils dispensent leurs connaissances et leur expérience acquise auprès des publics en situation de rue.

Les formateurs de l'UDS interviennent en formation initiale dans trois Masters en Italie par le biais de séminaires. Mais c'est surtout en formation continue que s'applique leur expertise, et cela à travers deux options : les cours résidentiels donnés à Turin et les formations dispensées directement au sein des associations sollicitant le GA.

Ezio estime que l'UDS est la seule proposition de formation structurée en Italie sur cette problématique.

LES FORMATIONS

a) Type de formations

Formation en Master en science de l'éducation

Durée : Séminaires...

Formation sur le lieu de l'association ou de l'institution demandeuse :

Durée 1 jour à 1 semaine.

L'UDS mène avant tout des missions de supervision.

Formation résidentielle

Durée 4 jours.

L'UDS est un lieu qui permet un échange d'expériences et de bonnes pratiques et la création de liens entre les opérateurs. Et c'est une opportunité de remotiver ces derniers car les réunions sont aussi une justification et une valorisation de leur travail.

Durant la formation ils acquièrent la certitude « qu'ils ne sont pas seuls » ils s'aperçoivent que de nombreux autres professionnels sont dans leur situation et ont les mêmes espoirs.

b) Les thématiques abordées :

La personne : Qui ?

Le Point de départ de cette formation est l'expérience des publics en situation de rue. Pour Ezio « les personnes qui vivent dans la rue, sont elles mêmes nos premiers professeurs »

En effet, le formateur reconnaît que ces personnes sont les principales pourvoyeuses d'informations sur la vie dans la rue. Il est donc important de porter notre attention sur leurs expériences de vie et leurs connaissances.

Cela permet aussi de renverser les hiérarchies habituelles aidant/aidé, connaisseur/récepteur de la connaissance.

Le territoire : Où ?

Le contexte tient un rôle essentiel pour définir l'action. La lecture du territoire est donc la tâche primordiale. Il faut avant toute chose dresser une cartographie du territoire. Cela s'appelle en italien : la « Mapatura ».

Relation avec les politiques

Un des problèmes dans la profession est le suivant : les projets sont financés sur le court terme alors que les actions sont menées sur le long terme. Les travailleurs de rue ont besoin de temps pour apprécier la situation de la zone dans laquelle ils interviennent. Se faire accepter prend du temps, et il faut plus de temps encore pour créer la relation avec le jeune.

Ces financements à court terme posent le problème de l'insécurité matérielle du travail et posent des contraintes certaines pour rendre les projets pérennes.

De plus, les opérateurs italiens ont peu de temps pour penser à ce qu'ils font. C'est un problème car dans la rue, il faut penser vite et se remettre en question continuellement pour changer son approche. Le temps utilisé pour cela n'est pas reconnu par les financeurs qui ne paient pas pour penser mais pour faire. Du coup, un point majeur c'est de savoir communiquer les résultats aux politiques qui imaginent que la rue se transforme instantanément avec notre travail.

Médiatisation des actions : Comment être reconnus ?

Une part importante du travail consiste à faire reconnaître le travail de rue par les pouvoirs publics, les financeurs, mais aussi l'opinion publique

Cela fait partie des objectifs de formation. En effet, le travail de rue est difficilement observable. Du coup les autorités ont tendance à ne pas percevoir les résultats des actions. Pour donner de la visibilité à celles-ci, il nous faut apprendre à « raconter notre travail ».

Dans la région de Venetto, l'équipe est intervenue pour mener un travail auprès des opérateurs sur le rapport à la presse. Le travail consistait à collecter des articles de presse en rapport avec le travail que menait ces opérateurs dans la région, pour apprécier ce qui était dit et dans le cas où cela était nécessaire, apprendre à rédiger des démentis ou bien des articles afin de préciser la situation. L'objectif est de s'adresser directement à l'opinion publique et de gagner sur le terrain de la communication. En, effet, si l'opinion publique approuve, si elle connaît les actions, il est plus difficile pour les financeurs publics comme privés de modifier voire cesser leurs financements.

Les projets actuels de l'UDS

L'UDS réfléchit à des échanges d'opérateurs, pour vivre des expériences différentes. Pour qu'ils participent à d'autres opérations et hypothèses auxquelles ils n'avaient pas pensé. A peu près 3 mois d'échange.

L'objectif de ces échanges est la formation permanente des opérateurs de rue. C'est une nécessité car dans la rue, il convient de mener un ajournement constant des outils pour pouvoir coller à la réalité mouvante.

D'ailleurs, une partie de la formation actuelle s'appelle la « caisse à outils ». Car les outils ne sont pas toujours les mêmes et changent.

De même, Ezio insiste sur le fait qu'il faut entretenir un dialogue constant entre méthodologie et technique et expérience. Il faut être toujours dans le concret. On ne peut pas être opérateur de la rue de manière abstraite.

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS DU PROGRAMME LEONARDO

a) Questions/ Réponses

Les bénéficiaires de vos formations viennent-ils d'ailleurs que l'Italie ?

- Non nous nous adressons spécifiquement à un public italien.

Combien d'opérateurs recevez vous en cours résidentiels ?

Il y a deux sessions de formations résidentielles durant l'année où se rendent, pour chacune, entre 20 et 30 opérateurs.

Quel est en est le coût pour l'opérateur ?

- 150 € les 4 jours de formations, auxquels il faut rajouter les frais d'hébergement et de restauration. Nous avons un accord avec deux auberges de jeunesse de la ville.

Quelle est la différence entre « opérateur » et « éducateur de rue ».

Aucune.

Nous avons entendu parler de peer-educators, pouvez-vous nous éclairer sur ce point ?

- Ce terme vient du monde anglo-saxon et du travail avec les publics toxico-dépendants.

Les peer éducateurs ont une place primordiale puisqu'ils sont les ponts entre nous, les opérateurs et les personnes en situation de rue. Cela vient du fait qu'ils sont eux-mêmes issus de tels parcours de vie. Ce ne sont pas des professionnels, mais ils ont des connaissances et des dispositions pour faire circuler l'information.

Sont-ils rémunérés ?

- Ils reçoivent une bourse pour leur mission.

Quelles sont les formations pour les opérateurs en Italie ?

- Généralement ceux-ci suivent des parcours universitaire en science de l'éducation, ce qui équivaut à cinq années d'études (Niveau Master II)

Il existe également des Instituts Régionaux, qui dispensent des formations généralistes de trois ans. Mais s'il existe des spécialisations, par exemple « éducateurs de jeunes enfants », il n'en est rien concernant les éducateurs de rue.

Quelle valeur a votre diplôme ? Est-il reconnu par l'Etat, par la région ?

- Le GA remet une attestation de présence aux cours. Mais il n'y a pas de reconnaissance officielle de la part de l'Etat. Cela n'empêche qu'il est un « passeport » pour obtenir un pote dans une association ou institution

Comment êtes vous financés ?

- Le financement dépend des personnes qui assistent aux cours résidentiels ou dépend des associations qui nous reçoivent pour les formations.

Avez-vous des indicateurs pour évaluer le travail de rue ?

- Oui nous vous les ferons parvenir par courriels. Mais il nous faut préciser que cela s'applique au contexte de l'intervention. Certaines réalités peuvent être analysées à partir de critères purement quantitatifs quand d'autres ne peuvent être perçus qu'à partir d'un travail qualitatif. Par exemple : travail sur la perception des jeunes vis-à-vis de leur quartier.

Quelles sont les plus grosses lacunes reconnues par vos « étudiants » Quels sont leurs principaux besoins de formations ?

Au niveau des lacunes, elles sont dues principalement au modèle de formation universitaire, très « formalisée ». Dans la rue on ne peut pas travailler à partir d'un modèle type de relation.

La rue problématise notre action, elle met en doute nos certitudes théoriques. Les méthodologies sont à revoir chaque jour. Indirectement, ce que nous demandons aux bénéficiaires de nos actions c'est avant tout de nous permettre de « déconstruire notre façon de penser » par :

- La définition du projet, la planification
- L'évaluation du projet dans le temps, sa réactualisation
- La gestion de l'agressivité
- La meilleure compréhension des styles de consommation de substances

Comment construire, maintenir pour les opérateurs une relation en contexte informelle ?

Quelle est la formation des intervenants de l'UDS ?

J'ai suivi des études de psychologie. J'ai été psychologue dans le travail social pendant 20 ans. Mes collègues viennent pour la plupart des sciences de l'éducation.

b) Partage d'expériences

Intervention de Thierry (ARC 75) : en France, il y a très peu de formation et sensibilisation sur le travail dans la rue. Cela représente quand les écoles d'éducateurs le proposent, à peine une demi journée au cours des 3 ans de formation.

Intervention de Guillaume : nous trouvons un intérêt premier à vous avoir comme interlocuteur car nous pensons que le projet Leonardo devrait être repris par des associations telles que la votre, directement investies dans le domaine de la formation des éducateurs de rue.

GA : pour nous cette première prise de contact est très intéressante du fait que nous souhaitons élargir notre réseau au niveau de l'Europe. Pour le moment nous commençons à travailler avec l'Autriche. Il est capital pour nous d'être en lien avec des opérateurs d'autres pays européens.

Dans l'éventualité d'une mobilité à Paris avec le partenaire Save The Children, un lien sera créé avec les formateurs du Diplôme Interuniversitaire du Samu Social.

III) RAPPORT DES PARTICIPANTS

Ana-Maria DAVID, assistante de direction, Professeur de français, langues étrangères. HORS LA RUE.

« Très bon accueil et différentes structures visitées. La Formation n'a pas été suffisamment abordée. Influence sur ma pratique : logistique des cours FLE-Bénévoles ».

Morgane SIRI, Psychologue. HORS LA RUE

Thèmes abordés prise en charge : Morgane aurait aimé connaître un peu plus le travail de Civico Zero et Don Bosco

Le point de vue de la psychologie n'a pas été réellement abordé.

Suggestions : « ce programme m'a surtout permis d'améliorer mes connaissances sur les prises en charge en Italie parce que pour réellement avoir connaissance des « pratiques » il faut à mon avis passer du temps avec les professionnels sur leur lieu de travail ce qui n'est pas possible vu le nombre de participants ».

Elvis LIONETTI, Educateur en Prévention Spécialisé. ARC 75

« Très satisfait, très bonne organisation, aucun moment de doute.

Le programme était très intense et intéressant. J'aurais souhaité pour ma part d'être au contact des publics. Les thèmes ont été bien traités, cependant ils ciblaient plutôt la population roumaine. Les thèmes relatifs à la prise en charge judiciaire, médicale, psychologique et sociale des enfants des rues et dans la rue ont été abordés et très bien présentés par les divers intervenants et très instructifs. J'ai appris de ce séjour que même si le positionnement éducatif présente beaucoup de points similaires. L'institution est un peu différente.

Pas d'influence sur ma pratique, mais cela m'a permis de faire des comparaisons et de réfléchir sur ma propre pratique éducative. Il est vrai que je ne travaille pas avec le même public. Continuer ce programme, il permet l'échange, la remise en question de ses propres pratiques, il apporte des idées. De plus, la rencontre d'autres professionnels est toujours une source de richesse ».

Samir KHAMMAR, Educateur. ARC 75

« Concernant l'organisation, je suis assez satisfait dans l'ensemble. Les rencontres entre les différents participants ont été enrichissantes. Nous avons été accueillis par des professionnels qui se sont rendus disponibles, certains plus que d'autres. Le fait de rencontrer des professionnels en lien direct avec les jeunes m'a paru plus sincère et plus riche. Certains échanges ont été trop institutionnels.

Je pense que cela aurait été intéressant de rencontrer des étudiants en dernière année avant leur passage comme professionnels.

Le programme en lui-même est intéressant, ces échanges et rencontres enrichissent notre expérience : organiser des groupes où la « pratique » est plus présente et échanger avec des professionnels sur leur pratique. C'est ce que je trouve le plus intéressant ».

Thierry BERTHIER, Educateur Spécialisé. ARC 75

« Trop axé sur les MIE, pas assez sur les jeunes italiens. Il aurait fallu plus de temps, 3 jours c'est court. Plus de pratiques avec les professionnels pour mieux se rendre compte des réalités de vie des mineurs ».